

# Malherbe passe à 50 % de présentiel dès lundi

Face à une situation sanitaire qui se dégrade, le lycée Malherbe n'accueillera plus que la moitié de ses effectifs à partir de lundi. Lire aussi page 8.

Face à l'aggravation de la crise sanitaire, comme tous ses collègues de l'académie, le proviseur du lycée Malherbe a été invité par le rectorat à proposer un protocole d'accueil tenant compte des spécificités de son établissement (effectifs, surface des locaux, enseignements dispensés...), avant lundi.

À la suite d'une réunion du conseil d'administration, les équipes pédagogiques et les représentants des parents et des élèves réclamaient une réduction journalière des effectifs de 50 %. Ils ont été entendus.

Hier, Jean-Christophe Bidet a adressé aux parents d'élèves un mail précisant que « **les effectifs importants (2 100 élèves et étudiants) et la configuration du lycée (salles exigües et couloirs étroits) ne permettent pas une application optimale du protocole sanitaire renforcé** ».

De ce fait, « **il est indispensable de réduire le nombre d'élèves présents sur site pour assurer la sécurité de tous, élèves et personnels, dans le nouveau contexte de crise sanitaire** », écrit le chef d'établissement.

Un découpage semaine A et semaine B

Dès lundi, les élèves de seconde, première et terminale du lycée Malherbe seront donc accueillis par demi-groupes. Les étudiants des classes prépas ne sont pas concernés par cette mesure.

Selon un dispositif qui sera détaillé aux élèves ce vendredi, « **l'effectif de chaque classe sera au maximum de 18, soit 50 % de l'effectif en présentiel et 50 % en distanciel. Une rotation s'établira selon un découpage semaine A et B** ».

Avant même l'officialisation de cette mesure, trois professeurs avaient décidé d'exercer leur droit de retrait, estimant leur santé mise en danger. « **Une situation que je n'avais jamais rencontrée en plus de trente ans de carrière** », témoigne un enseignant caennais.

Jean-Philippe GAUTIER.



Dès lundi, les élèves du lycée Malherbe, hors prépas, ne pourront assister aux cours qu'une semaine sur deux (photo prise avant les mesures de confinement). Stéphane GEUFROI / Archives Ouest-France.